



Sous le haut parrainage du Président de la République Togolaise
Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE

ARBITRAGE DES LITIGES MARITIMES ET FINANCIERS EN AFRIQUE

COLLOQUE INTERNATIONAL POUR LE LANCEMENT
DES ACTIVITES DU CENTRE INTERNATIONAL D'ARBITRAGE
ET DE MEDIATION DE LOME (CIAM-LOME)

27, 28 et 29 avril 2022 à Lomé
Lieu : Hôtel 2 février

Organisé par:



En partenariat avec:



Sous la direction scientifique de:

Maître Martial AKAKPO

Avocat au Barreau du Togo, Docteur en droit

Sommaire

Présentation.....	Page 4
Programme	Page 6
Offres de sponsoring.....	Page 10
Contacts.....	Page 12

Présentation

Il n'échappe à personne, surtout aux opérateurs de l'économie maritime, que le port autonome de Lomé occupe une place centrale de desserte au départ et vers les pays de l'hinterland. Trois pays de cet espace, le Mali, le Burkina Faso, et le Niger représentent à eux seuls environ 30% du trafic annuel du port autonome de Lomé.

Unique port en eau profonde de l'Afrique de l'Ouest, le PAL possède d'énormes potentialités qui en font un véritable pôle d'éclatement sur la côte ouest africaine, par lequel on peut atteindre plusieurs autres capitales (Abidjan, Cotonou, Lagos, Accra) en une seule journée.

Ainsi, Lomé offre l'avantage d'acheminement des marchandises à des délais et des coûts très compétitifs.

Ces atouts ont pour corollaire la naissance de conflits et des questions relatives à l'exploitation, la navigation, au transport, la charte-partie, la construction navale, la réparation navale, l'assurance, la gestion de navire, mais aussi à la commission et la logistique.

Comme on le sait déjà, les litiges concernant toutes les activités maritimes peuvent être contentieux et portés devant une juridiction arbitrale.

Entrent également dans cette catégorie, les questions de surestaries, de vente de navires, de matières premières (riz, blé, sucre, etc...)

Sur ces questions, revient souvent celle du recours au safe port (port sûr).

Lomé étant souvent désigné comme port sûr, la création d'un centre d'arbitrage maritime à Lomé se justifie amplement.

La plupart des litiges peuvent avoir un caractère international et impliquer un armateur international, un assureur, un affacteur, un transporteur et un porteur d'un connaissement. L'intérêt de créer un centre d'arbitrage à Lomé trouve par conséquent sa justification pour capter une partie des litiges maritimes avec des professionnels et des experts africains, à des coûts compétitifs.

S'agissant de l'arbitrage en matière bancaire et financière, il est à noter que les grands acteurs bancaires et financiers de l'espace CEDEAO tels que la BIDC, la BOAD, ETI, ORAGROUP ont leur siège au Togo et la plupart des grandes banques commerciales opérant dans la sous-région sont également représentées à Lomé par leurs filiales ou succursales, de même que les partenaires au développement tels que la BAD ou l'AFD.

Toutes ces institutions sont familières de l'arbitrage ou de la médiation et y ont recours pour régler certains de leurs différends, mais elles les utilisent de manière inégale, irrégulière, pour certains types de litiges, dans certains domaines. Elles ont en effet recours à l'arbitrage et à la médiation pour régler directement des litiges relatifs aux matières bancaire et financière impliquant des contreparties des marchés émergents, des contreparties souveraines, des opérations sophistiquées comme les dérivés ou encore celles nécessitant une procédure privée de gestion d'actifs et les investissements.

Cependant, elles recourent très peu, en revanche à l'arbitrage et à la médiation dans les litiges domestiques (recouvrement de créances, consommation, financement de matières premières, etc...). Un centre d'arbitrage spécialisé en matière bancaire et financière sis à Lomé, trouve sa parfaite justification pour proposer les caractéristiques que pourrait remplir une procédure d'arbitrage mieux adaptée aux litiges bancaires et financiers, avec une parfaite proximité.

Même si ces dernières années, les Etats africains et plus singulièrement ceux de l'espace OHADA ont promu les juridictions commerciales pour répondre aux besoins du monde des affaires, la justice arbitrale comme alternative à la justice étatique comble plus efficacement les attentes de spécialisation et de célérité indispensables aux secteurs d'activités maritime et financière.

Au total, même si l'arbitrage des litiges maritimes et financiers continue de poser des problèmes existentiels aux opérateurs de chaque secteur d'activités, compte tenu de sa position stratégique dans la sous-région, Lomé ne peut plus hésiter à offrir aux opérateurs du commerce maritime international et financier, des solutions rapides, pratiques et à bas coût à leurs éventuels litiges.

Telle est l'ambition du CIAM-LOME avec ce colloque, pour le lancement de ses activités.

PROGRAMME

26 avril 2022

Arrivée des délégations

27 avril 2022

15h-17h _____ Assemblée Générale du CIAM (réservée aux membres fondateurs et membres cooptés)
Lieu : Siège du CIAM

18h _____ Cocktail de bienvenue

28 avril 2022

MATINÉE

09h _____ Session d'ouverture du colloque

Allocutions d'ouverture du colloque

- Président du CIAM-LOME
- Président de la Chambre Arbitrale Maritime de Paris
- Président de l'Association Togolaise de Droit Maritime (ATDM)
- Présidents de la BOAD/BIDC/BAD
- Président de la CCJA
- Ministre de la Justice, Garde des Sceaux du Togo ou Ministre de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière

10h15 _____ Exposé introductif : Les défis liés à l'arbitrage des contentieux maritimes et financiers en Afrique

Pause-café

10h40 _____ **Table ronde 1** : Cadre juridique et spécificités de l'arbitrage des litiges maritimes et financiers dans le Golfe de Guinée

Le cadre juridique de l'arbitrage des litiges maritimes dans le Golfe de Guinée

Le cadre juridique de l'arbitrage des litiges financiers en Afrique

Les spécificités de l'arbitrage des litiges maritimes

Les spécificités de l'arbitrage des litiges financiers

11h25 _____ Débat avec la salle

12h30 _____ Pause-déjeuner

APRÈS-MIDI

14h30 _____ **Table ronde 2** : La clause d'arbitrage dans les secteurs financier et maritime

La circulation de la clause compromissoire en matière maritime

Les conventions d'arbitrage dans les transactions boursières

La clause compromissoire et les parties faibles dans les contrats financiers

15h15 _____ Débat avec la salle

16h30 _____ Pause café

17h _____ **Atelier discussion** : Les perspectives de l'arbitrage maritime en Afrique

Le point de vue de l'armateur

Le point de vue de l'assureur

Le point de vue d'un opérateur logistique

Le point de vue d'un universitaire

29 Avril 2022

09h _____ **Table ronde 3** : Les spécificités de l'instance arbitrale dans les secteurs maritime et financier

La place de la *Common Law* et des usages dans l'arbitrage maritime

L'expertise dans l'arbitrage maritime

Les garanties bancaires et les arbitrages multipartites et/ou multi-contractuels

11h15 _____ Pause - café

11h45 _____ **Atelier discussion** : L'opportunité de l'arbitrage dans le secteur financier

Le point de vue du banquier

Le point de vue de l'avocat

Le point de vue d'un fonds d'investissement

Le point de vue d'un affactureur

12h30 _____ Pause-déjeuner

14H30 _____ **Table ronde 4** : L'efficacité des sentences arbitrales maritimes et financières

Les sentences arbitrales maritimes et financières et les tiers

Les recours contre les sentences maritimes et financières et les tiers

L'exécution forcée des sentences arbitrales maritimes

15h15 _____ Débat avec la salle

17h _____ Session de clôture

Rapport de synthèse

Recommandations des opérateurs du secteur financier

Recommandations des opérateurs du secteur maritime

OFFRES DE SPONSORING

● **SPONSOR OFFICIEL** 20 000 000 FCFA – 30 490 € - 36 000 \$

Inclusion d'un message du sponsor officiel dans tous les supports de communication en rapport avec le colloque.

Projection publicitaire sur écran avec un message d'une minute avant les tables rondes et ateliers discussion, durant les pauses café et les déjeuners.

Logo sur les matériels promotionnels du colloque.

Insertion de matériel promotionnel et/ou message spécial du sponsor officiel dans le dossier pédagogique remis aux participants.

Mention sur une page de remerciement dans les Actes du colloque.

Identification comme sponsor Officiel du colloque.

Accès gratuit au colloque pour 10 personnes

● **SPONSOR LINGUE** 10 000 000 FCFA – 15 245 € - 18 000 \$

Projection publicitaire sur écran avec un message de 30 secondes avant les tables rondes et ateliers-discussion, durant les pauses café et les déjeuners.

Mention sur une page de remerciement dans les Actes du colloque.

Logo sur tous les matériels promotionnels du colloque, excepté la pochette contenant la documentation remise aux participants

Insertion de gadgets dans les documents et autres supports remis aux participants

Identification comme sponsor Lingue du colloque.

Accès gratuit au colloque pour 6 personnes

● **SPONSOR EBENE** 5 000 000 FCFA - 7 623 € - 9 000 \$

Projection du logo sur écran pendant les pauses café et les déjeuners.

Logo sur tous les matériels promotionnels du colloque, excepté la pochette contenant la documentation remise aux participants

Insertion de matériel promotionnel dans les documents individuels des participants du colloque

Identification comme sponsor Ebène du colloque.

Accès gratuit au colloque pour 4 personnes

● **SPONSOR ACAJOU** 2 000 000 FCFA - 3 049 € - 3 600 \$

Projection du logo sur écran durant les pauses café

Identification comme sponsor Acajou du Colloque.

Accès gratuit au colloque pour 2 personnes

● **SPONSOR IROKO** 1 000 000 FCFA - 1 525 € - 1 800 \$

Projection du logo sur écran durant les pauses café

Identification comme sponsor Iroko du Colloque.

Accès gratuit au colloque pour 1 personne

Nos contacts

📍 14, avenue de la Providence, Tokoin Solidarité
08 BP 81 125, Lomé – Togo

☎ (+228) 91 03 97 95 | 90 04 10 17 | 90 94 71 71

✉ contact@ciamlome.com

🌐 www.ciamlome.com

RIB

Code banque : TG138

Code guichet : 01001

N° de compte : 040258790002 – 76

IBAN : TG53 TG13 8010 0104 0258 7900 0276

Swift : ATGTGTGXXX

Domiciliation : Banque Atlantique Togo

Intitulé du compte: ASSOCIATION CIAM

QT LOME

+228 90 94 71 71

LOME

228 TOGO.



